



Conseil d'établissement 2020-2021

Mercredi 30 septembre 2020

à 18h15, via Zoom

- | | |
|--|-------------------|
| 1. Prise des présences et vérification du quorum | |
| 2. Présentation des membres | <i>5 minutes</i> |
| 3. Questions du public | <i>5 minutes</i> |
| 4. Adoption de l'ordre du jour | <i>1 minute</i> |
| 5. Rôle et responsabilités du CÉ – information | <i>10 minutes</i> |
| 5.1. Élection des officiers – élection | |
| 5.2. Nomination des membres de la communauté – nomination | |
| 5.3. Dénonciation d'intérêts - information | |
| 6. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 juin 2020 | <i>2 minutes</i> |
| 7. Suivi au procès-verbal | |
| 8. Calendrier des rencontres du CÉ – adoption | <i>3 minutes</i> |
| 9. Règles de régie interne – adoption | <i>5 minutes</i> |
| 10. Budget annuel de fonctionnement du CÉ - adoption | <i>3 minutes</i> |
| 11. Activités intégrées et sorties éducatives – approbation | <i>10 minutes</i> |
| 12. Location des locaux pour activités – approbation | <i>5 minutes</i> |
| 13. Sous-comités | <i>10 minutes</i> |
| 13.1. Comité des usagers du service de garde et comité des activités parascolaires | |
| 13.2. Comité sur la diversité | |
| 13.3. Comité d'évaluation du traiteur | |
| 14. Covid-19 | <i>25 minutes</i> |
| 14.1. Plan d'urgence pour la poursuite de l'enseignement en cas de fermeture | |
| 14.2. Aspects structurels | |
| 14.3. Gestion de la cour | |
| 14.4. Vie à l'école | |
| 14.5. Service de garde | |
| 15. Rapports et informations | <i>20 minutes</i> |
| 15.1. Direction | |
| 15.2. Comité des parents du CSSMB | |
| 15.3. OPP de l'ESCO | |
| 15.4. Fondation Saint-Clément | |
| 15.5. Priorités - approbation | |
| 15.6. Service de garde | |
| 16. Correspondance reçue | <i>5 minutes</i> |
| 17. Questions diverses | <i>5 minutes</i> |
| 18. Levée de la séance | |

1. Prise des présences et vérification du quorum

Rôle	Nom	Présent	Absent
Présidente	Karine Barrette	X	
Vice-Présidente	Claudie Vigneault	X	
Trésorier	Ping Lu	X	
Secrétaire	Etienne Chabot	X	
Déléguée au comité de parents CSSMB	Tania Naim	X	
Membres enseignants	Emanuelle Afonso-Huot	X	
	Leonie Lambert	X	
	Ginette Gauthier	X	
	Véronique Matteau	X	
	Marie-ève Meilleur prud'homme	X	
Personnel de soutien	Geneviève Gauthier	X	
Direction	Nathalie Houle	X	
Direction adjointe	Mélanie Béland	X	
Membres parents substitués	Carlie Déjoie	X	
	Nathalie Gignoux	X	
	Caroline Decaluwe	X	
	Marie-Claude Marcil		X
	Stéphanie Robichaud		X
Membres de la communauté	Claire Valles	X	
	Maya Chammas		X
Membre du Public	Émilie Robichon	X	

- Mme Nathalie Houle souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h15 après vérification du quorum.
- Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Présentation des membres

Mme Houle présente les objectifs du CÉ, de la rencontre de ce soir et fait un rapide tour de table des personnes présentes à la réunion.

3. Questions du public

Le public est invité à formuler ses questions.

- Question 1. Un membre du public propose que les parents fournissent les couverts pour les enfants inscrits aux repas chauds.
 - Réponse : Mme Barrette explique que la question a été soulevée l'an passé et un comité d'évaluation du traiteur sera proposé.
- Question 2. Un membre du public demande des clarifications sur les horaires de récréation, plus particulièrement sur la nécessité d'avoir 4 zones à l'intérieur.
 - Réponse : Mme Béland répondra plus tard dans la séance (section 14.3).
- Question 3 : Advenant la fermeture d'une classe, un membre du public demande quelles sont les ententes avec les professeurs pour assurer l'enseignement pédagogique des élèves. A) Y aurait-il une uniformisation? B) Quel serait l'horaire des cours? C) Comment fonctionnerait le partage des tâches avec les autres enseignants? D) Concernant les cahiers d'exercices virtuels, y aurait-il des démarches pour faciliter l'accès?
 - Réponse : Mme Houle indique que les réponses seront fournies dans *L'ECHO de l'ESCO* ou au cours de la séance présente.

4. Adoption de l'ordre du jour

Les modifications suivantes de l'ordre du jour sont demandées :

- Mme Barrette demande d'ajouter « Discussion avec le SPVM » à la section Questions diverses.

L'ordre du jour, avec modifications apportées, est :

Proposé par : Tania Naim

Appuyé par : Véronique Matteau

Adopté à l'unanimité.

5. Rôle et responsabilités du CÉ – information

5.1 Élection des officiers – élection

- Mme Barrette explique que les membres parents se sont rencontrés virtuellement préalablement au présent conseil d'établissement et qu'ils se sont mis d'accord sur les nominations aux différents postes pour la prochaine année.
- Les membres suivants sont nommés : Mme Karine Barrette est nommée au poste de présidente; Mme Claudie Vigneault, au poste de vice-présidente; Mme Ping Lu, au poste de trésorière; M. Etienne Chabot, au poste de secrétaire. Mme Tania Naim avait déjà été élue comme déléguée au Comité de parents du CSSMB lors de l'assemblée générale du 17 septembre.

Proposé par : Emanuelle Afonso-Huot

Appuyé par : Ginette Gauthier

À l'unanimité.

5.2 Nomination des membres de la communauté – nomination

- La présidente présente les deux candidatures écrites reçues à titre de membres de la communauté: Maya Chammas et Claire Vallès. Au préalable, les deux candidatures ont été acheminées par courriel à l'ensemble des membres du CÉ afin qu'ils puissent en prendre connaissance.
- Après discussion entre les membres du CÉ sur les candidatures soumises, durant laquelle Mme Vallès a été mise en salle d'attente virtuelle, Mme Claire Vallès et Mme Maya Chammas sont nommées par acclamation.

Proposée par : Tania Naim

Appuyée par : Ginette Gauthier

À l'unanimité.

5.3 Dénonciation d'intérêts – information

- La présidente explique la nécessité pour tous les membres du CÉ de déclarer tout conflit d'intérêt potentiel en début d'année en remplissant au besoin la dénonciation d'intérêts (*LIP 70*).
- Mme Naim présente une situation qui ne constitue pas un conflit d'intérêt mais qu'elle souhaite exposer aux membres par souci de transparence. Les deux dernières années, Mme Naim a consigné cette situation dans un document qui a été remis à la direction à des fins de référence. Mme Naim remettra néanmoins le formulaire de dénonciation d'intérêt.

6. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 juin 2020

- Mme Houle propose une série de corrections à apporter au procès-verbal du 16 juin :

Section	Avant	Changer pour
Section 5.5, par.7	Certaines	Certain
Section 7	Format du budget	Format de la présentation du budget changé par la CSMB
Section 7	il devra sûrement	il devra probablement
Section 7	Ne défraient pas pour ces services.	Ne défraient pas de sommes pour ces services.
Section 8.1	Saint-Clément Ouest	Saint-Clément-Ouest
Section 8.3	mentionnées	mentionnés
Section 14.1	1 ^{ère} année	1 ^{ère} année et des 2 ^{ème} année
Section 14.2	1 million	Un million
Section 14.2	Non-réalisés	Non réalisés
Section 14.4	Afin de s'assurer	Afin d'assurer

Le procès-verbal du 16 juin 2020, avec les modifications demandées, est :

Proposé par: Marie-Ève Prud'homme

Appuyé par : Emanuelle Afonso-Huot

Adopté à l'unanimité.

7. Suivi au procès-verbal

Communication sur l'exercice de confinement avant la fermeture des écoles :

- Mme Houle mentionne qu'aucune communication n'a été acheminée aux parents, bien qu'elle ait été préparée.

Lavage des mains dans les classes modulaires :

- Mme Houle mentionne qu'afin de limiter les croisements des élèves dans les corridors et de limiter les irritations des mains des enfants, il a été décidé, avec la collaboration des enseignants, d'utiliser un savon mousse désinfectant, sans eau et sans alcool, en alternance avec le lavage des mains avec de l'eau et du savon.
- Des enseignants mentionnent avoir noté une diminution de l'irritation des mains à la suite de l'utilisation de ce savon.

Chauffage dans les classes modulaires :

- Mme Houle mentionne que le froid semble provenir des portes extérieures qui restent ouvertes. Il faudrait donc créer des habitudes de manière à bien fermer les portes lorsqu'il fera froid. Une solution a été trouvée afin de permettre l'ouverture par l'extérieur de certaines portes qui ne s'ouvriraient initialement que de l'intérieur, pour permettre aux surveillants d'accéder à l'école.
- Les titulaires sont invités à informer la direction si jamais le chauffage est inadéquat dans la section des modulaires.

Élection des représentants de classe

- Mme Houle mentionne que le personnel enseignant souhaite à l'unanimité que l'élection de représentants de classe n'ait pas lieu cette année.
- Mme Ginette propose que seules les 4^e années aient le mandat de former un conseil afin de communiquer avec le CÉ, dans le respect des exigences gouvernementales.
- Mme Naim vérifiera les pratiques des autres écoles.

Qualité de l'eau

- Toutes les écoles ont reçu un avis en date du 21 septembre 2020, de la part du CSSMB, qui mentionne ce qui suit :
 - « Les résultats des échantillons du plomb dans l'eau seront acheminés au ministère. Celui-ci diffusera les résultats d'échantillonnage pour tous les établissements d'enseignement du Québec à partir d'un site *Internet*, accessible à tous les parents et membres du personnel. Il n'y aura donc pas de diffusion des résultats par le CSSMB. »

Photo d'identification des membres du personnel du service de garde

- Comme les parents ne peuvent plus accéder à la murale affichée à l'entrée du service de garde, une vidéo identifiera l'ensemble des membres du personnel du service de garde. Elle sera disponible sur le site internet de l'ESCO. Une page du service de garde sera incluse dans *L'ÉCHO de l'ESCO*.
- L'idée des fiches avec photos, remises à chaque élève, est conservée. Le personnel attend de recevoir les nouvelles photos scolaires, prises dans les derniers jours.

Système de cueillette au service de garde

- Mme Geneviève mentionne que le service de garde est présentement en évaluation d'un système informatique pour accélérer la cueillette des enfants. Le système évalué se nomme « HopHop ».

Racisme dans la société

- Différents thèmes de racisme sont abordés par le personnel enseignant avec les élèves. L'approche est adaptée en fonction des inquiétudes soulevées par les élèves. Certains textes (*Info-jeunes*) abordent ce sujet.

Postes de titulaires

- La direction mentionne que les postes (enseignants et spécialistes) sont tous couverts. Même les congés et départs ont été remplacés rapidement.

Calcul du budget en lien avec l'année courante ou l'année précédente

- Mme Houle se réfère au document des OPC qui a été transmis l'an dernier aux membres du CÉ. Elle explique que le calcul du budget est relié au nombre d'élèves de l'année courante en précisant que des indices de calcul sont construits sur des données de l'année précédente. Ceci permet donc de ne pas sous-estimer les besoins de l'année en cours.

Atelier de lavage des mains

- Un membre parent suggère d'organiser des ateliers de lavage des mains.
- La direction demande les références afin d'évaluer la possibilité de le faire de façon sécuritaire. Mme Vigneault lui enverra des suggestions.

8. Calendrier des rencontres du CÉ – adoption

Le calendrier des rencontres pour l'année 2020-2021 est désormais le suivant : 30 septembre 2020, 28 octobre 2020, 2 décembre 2020, 27 janvier 2021, 17 mars 2021, 28 avril 2021, 2 juin 2021.

Proposé par : Leonie Lambert

Appuyé par : Emanuelle Afonso-Huot

Adopté à l'unanimité.

9. Règles de régie interne – adoption

- Avant la présente séance du CÉ, un document rappelant les *Règles de régie interne 2019-2020* du conseil d'établissement a été distribué aux membres.
- Puisque des mesures sont à venir du ministère, la présidente propose que l'on reporte l'adoption de la nouvelle version 2020-2021 à la séance suivante.
- Mme Houle propose d'ajouter un paragraphe en lien avec les séances virtuelles et avec la possibilité de procéder ou non à l'enregistrement des séances.

10. Budget annuel de fonctionnement du CÉ - adoption

Le budget de fonctionnement du CÉ alloué pour l'année est de 375\$. Ce budget étant dépensé à la discrétion des membres du CÉ, il est convenu d'adopter un fonctionnement similaire à celui de l'année

dernière. Le budget sera donc utilisé pour l'achat de breuvages et de nourriture pour un repas qui se tiendra lors de l'une des séances du CÉ. Si les circonstances ne le permettent pas, la question du budget sera discutée à nouveau.

Proposé par : Tania Naim

Appuyé par : Leonie Lambert

Adopté à l'unanimité.

11. Activités intégrées et sorties éducatives – approbation

- Des rencontres entre les enseignants ont été effectuées en juin 2020 afin de décider comment utiliser le budget disponible. Il est proposé qu'une partie des activités soit effectuée en virtuel. Les enseignants pourront identifier des possibilités.
 - Ex : atelier de lecture virtuelle, Maison théâtre, musique.
- Mme Barette suggère de faire renaître un document interactif de rassemblement d'idées, accessibles aux titulaires.
- Le calendrier des activités sera discuté lors de la prochaine rencontre entre la direction et le personnel enseignant. L'approbation des activités intégrées et des sorties éducatives est reportée à une séance ultérieure.
- Mme Houle demande entretemps au CÉ l'autorisation pour que Mme Annick organise une activité de course extérieure au parc Dakin vers les 7 et 8 octobre 2020. Les membres du CÉ sont d'accord, mais précisent que la présence des parents n'est pas souhaitable, dans un but de respect des règles de distanciation.
 - Proposé par: Emanuelle Afonso-Huot
 - Appuyé par : Ginette Gauthier
 - À l'unanimité.

12. Location des locaux pour activités – approbation

Dans les circonstances actuelles, pour des raisons de protection du personnel, toute location de locaux par des ressources externes et sur laquelle le CÉ a juridiction sera refusée. Le CSSMB offre également son soutien avec cette approche, notamment pour les autres locaux dont il gère la location.

Proposé par : Leonie Lambert

Appuyé par : Emanuelle Afonso-Huot

Adopté à l'unanimité.

13. Sous-comités

Pour faire suite aux réflexions entamées par le CÉ 2019-2020, une communication sera envoyée aux parents pour demander leur participation :

- Au Comité d’usagers du service de garde tel que défini selon la loi, et dont la création a été votée à l’assemblée générale du 17 septembre 2020;
- À un sous-comité pour les activités parascolaires;
- À un sous-comité sur la diversité;
- À un sous-comité sur l’évaluation du service de traiteur.

À l’unanimité.

14. Covid-19

14.1 Plan d’urgence pour la poursuite de l’enseignement en cas de fermeture

- En juin 2020, les enseignants ont consigné, pour les matières, l’atteinte des objectifs reliés aux savoirs essentiels. En septembre 2020, ils ont prévu un horaire d’enseignement virtuel en cas de fermeture.
 - En cas de fermeture d’une classe, la période d’enseignement à distance pourrait durer 10 jours scolaires (deux semaines), selon les recommandations de la Santé publique. Une communication aux parents concernés serait acheminée rapidement. Par la suite, un courriel serait envoyé à l’ensemble des parents. Le début des cours en ligne serait disponible dans un délai de 24 heures. Les spécialistes conserveraient le même horaire.
 - En cas de fermeture de l’école, un tableau « Seuils minimaux », disponible sur le site Quebec.ca, définit le nombre d’heures minimales requis de disponibilité des enseignants.
- **Aspect technologique :**
 - Un sondage sera effectué par les enseignants auprès des parents pour connaître les besoins technologiques.
 - L’école dispose suffisamment d’ordinateurs en cas de fermeture. L’an dernier, 47 ordinateurs ont été prêtés aux enfants qui ne possédaient pas le matériel requis.
 - La Fondation Saint-Clément soutient l’école et les parents qui auraient des difficultés technologiques en cas de fermeture massive.
 - **Effets personnels :**
 - Les parents ont été sollicités afin de fournir deux sacs identifiés au nom de leur enfant afin d’y mettre leurs effets personnels.

Le CÉ suggère que le mécanisme des envois et des rendez-vous soit uniformisé parmi les enseignants. Un membre parent propose l’utilisation d’invitations Outlook pour faciliter l’organisation des séances virtuelles des enfants.

Vote sur une 1re prolongation de 15 min, adopté à l'unanimité, à 20 :38 .

14.2 Aspects structurels

- Question : Un membre questionne l'école sur la ventilation des locaux de l'école.
- Réponse : La direction mentionne que la section du récent agrandissement permanent de l'école est munie d'une ventilation active, mais que ce n'est pas le cas pour l'ancienne partie ni pour les modulaires. Un spécialiste de la CSSMB est venu évaluer l'école. Il s'est prononcé à l'effet que la ventilation par les portes et fenêtres est suffisante pour assurer un environnement sécuritaire.
- Question : Serait-il pertinent d'installer des purificateurs d'air?
- Réponse : La recommandation de la CSSMB est de ne pas utiliser des purificateurs, n'ayant pas de preuve de leur efficacité face à la Covid-19. On ignore aussi si certains purificateurs ne créeraient pas un mouvement de gouttelettes ou d'aérosols susceptibles d'aggraver la situation. Il est privilégié d'effectuer des échanges d'air avec l'ouverture des fenêtres et des portes. Un membre du CÉ qui oeuvre dans ce domaine corrobore ce fait.
- Question : À quelle fréquence les fenêtres sont-elles ouvertes?
- Réponse : Les fenêtres sont ouvertes au minimum trois fois par jour (été comme hiver), et ce, en plus de la ventilation effectuée par le concierge le soir. La pluie n'empêche généralement pas la démarche, sauf en cas de grands vents ou de pluies très abondantes, auxquels cas les fenêtres sont tout de même légèrement entrouvertes pour permettre une certaine ventilation.

Vote sur une 2ème prolongation de 15 min, adopté à l'unanimité, à h 20 :57.

14.3 Gestion de la cour

La direction mentionne qu'une demande a été formulée à la CSSMB pour que la neige soit retirée de la cour afin d'avoir davantage d'espace dans la cour cet hiver.

Chaque semaine, en rotation, cinq groupes d'élèves parmi 31 groupes prennent leur récréation à l'intérieur deux fois par jour.

Présentement, beaucoup de membres du personnel surveillent l'accès aux salles de bain, ce qui limite le nombre de surveillants disponibles dans la cour.

Un membre parent suggère l'utilisation de la zone avant gazonnée de l'école, sur Mitchell, qui pourrait être fermée avec des clôtures temporaires au besoin; ou le parc Dakin; ou encore l'utilisation temporaire de la zone de stationnement située à l'arrière de l'école.

La direction va revoir les possibilités avec l'équipe-école afin d'augmenter le nombre de groupes à l'extérieur, particulièrement en ce qui concerne la petite cour.

14.4 Vie à l'école

Mme Béland nous informe qu'une ancienne responsable bénévole de la bibliothèque travaille fort à préparer la bibliothèque. Pour l'instant, elle n'est pas accessible aux enfants, mais les titulaires peuvent emprunter des livres pour leurs classes.

Le CÉ propose de demander de l'aide à des parents bénévoles pour la plastification des livres.

14.5 Service de garde

Mme Geneviève Gauthier mentionne que de l'information additionnelle sur le fonctionnement et l'horaire du service de garde sera disponible dans *L'ÉCHO de l'ESCO* ainsi que sur le site internet de l'ESCO, dans la section *Service de garde*.

Le CÉ questionne la possibilité d'obtenir des remboursements de certains fournisseurs d'activités parascolaires pour l'année 2019-2020, qui ne répondent pas aux courriels. Cette demande est en attente.

15. Rapports et informations

15.1 Direction

Se référer à la section sur la Fondation Saint-Clément.

15.2 Comité des parents du CSSMB

Mme Naim mentionne que la première réunion aura lieu le 15 octobre prochain.

15.3 OPP de l'ESCO

Aucune information pour le moment, en raison de la pandémie.

15.4 Fondation Saint-Clément

Mme Houle présente les priorités pour l'utilisation des dons de la Fondation:

- Poursuite de l'achat de matériel en technologique éducative;
- Poursuite de l'embauche de membres du personnel dédiés aux élèves vulnérables, aux élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage et/ou de comportement;
- Budget d'ouverture des nouvelles classes 903 et 206;
- Achat de matériel de classe pour spécialistes et titulaires;
- Achat et installation d'un mur artificiel d'escalade dans le gymnase #2;
- Achat et installation de paniers de basketball (deux fixes, deux mobiles) dans le gymnase #2.

Proposé par : Karine Barrette

Appuyé par : Claudie Vigneault

Adopté à l'unanimité.

15.5 Service de garde

Approbation du document acheminé à l'avance : « Guide de fonctionnement du service de garde ».

Proposée par : Leonie Lambert

Appuyée par : Marie-Ève Prud'homme

Adoptée à l'unanimité.

16. Correspondance reçue

- Question : Qu'en est-il des vaccins?
 - Réponse : Mme Houle en fera mention dans *L'ÉCHO de L'ESCO*. Il n'y aura pas de vaccin en 5^e année à cause de la pandémie. Pour la 4^e année, les vaccins auront lieu en février ou en mars 2021 par les infirmières du CIUSSS. *(Entre le déroulement de la présente séance et l'adoption de son procès-verbal, la situation des vaccins a changé. Se référer au document émis par le CIUSSS le 6 octobre 2020.)*
- Question : Quel est l'objectif de l'usage de numéros pour identifier les élèves?
 - Réponse : Les numéros sont assignés en ordre alphabétique afin de faciliter la prise de présences en cas d'incendie, à la bibliothèque et pour l'identification de matériel partagé d'année en année. Les enfants ne sont pas interpellés par un numéro.

17. Questions diverses

- Discussion avec le SPVM

À l'automne 2019, le conseil d'établissement avait soumis au SPVM une demande de brigadier supplémentaire au coin Sainte-Clare et Algonquin.

Suite à l'évaluation faite en 2019-2020, le SPVM a récemment indiqué à la présidente du CÉ que l'intersection n'est pas éligible pour un brigadier. Une nouvelle évaluation sera faite en 2020-2021, à la lumière des changements de certains facteurs, dont l'utilisation de l'entrée sur Algonquin. Le SPVM a informé la présidente que si le coin Mitchell et Sainte-Clare, où l'ESCO bénéficie des services d'une brigadière, rencontre le seuil requis pour l'obtention de ce service, il n'est pas considéré prioritaire selon les critères d'évaluation (visibilité, grands boulevards, etc.). Cette nuance a un plus grand impact cette année alors qu'il y a un manque d'effectifs. Néanmoins, le SPVM assure qu'ils feront tout pour conserver la présence d'une brigadière.

Mme Béland se propose d'écrire une lettre officielle de l'école au commandant.

18. Levée de la séance à 21h47

Proposée par : Tania Naim

Appuyée par : Emanuelle Afonso-Huot

À l'unanimité.

Prochaine réunion: Mercredi 28 octobre 2020